

Rêverie diachronique

Robi Zênõ



Robi Zênô

Rêverie diachronique

La révolusiô grafiqe du 21ème siècle

© Robi Zénõ, 2021

ISBN numérique : 979-10-262-7935-8

Librinova”

Courriel : contact@librinova.com

Internet : www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l’auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Prologue

Rêvons : ce que permettra l'informatique, je l'espère du moins, c'est une autre attitude humaine, une appropriation nouvelle et plus familière de la langue et en particulier de l'écriture, désacralisée, un rapprochement constant et aisé entre l'oral et l'écrit, et c'est cela qu'il s'agit de préparer. Pas une machine en soi, mais une machine pour tous. Un homme qui a une machine, comme un cheval à sa disposition, il se sent mieux. Voici venir le temps de l'écriture pour tous. Voici venir le temps où l'écrivain public sera tout le monde.

Nina Catach, 1989

3 juin 2118

Ma très chère Mamina,

Comme ça m'a fait plaisir de te voir en avril souffler tes 100 bougies !

Je t'écris ces quelques lignes de dédicace dans la graphie de ton enfance, pardon, on disait alors « orthographe ». Voici un exemplaire de mon mémoire et tu verras que je ne t'ai pas oubliée dans les remerciements. Ils sont bien mérités, tant ton aide m'a été précieuse, et ces heures passées ensemble délicieuses. J'espère que cette plongée dans ton passé de petite fille apprenant à lire, puis devenue maman lorsque tu as enseigné la lecture à Papa, aura pour toi aussi été agréable.

Tes souvenirs, notamment ces « dictées » dont tu m'as parlé, sont tellement différents de mon expérience personnelle que ton témoignage m'a apporté un éclairage déterminant pour compléter les cours de la Fac.

L'énoncé nous demandait juste d'illustrer notre thèse avec des passages écrits dans chaque étape de la norme graphique, mais au fil de mon travail, comme un jeu au début, je me suis rendu compte que j'arrivais à écrire des paragraphes entiers, presque sans « fautes », puisque c'est ce qu'on te disait à l'école, n'est-ce pas ? Alors, j'ai entrepris de tout écrire dans la norme de chacune des réformes que nous avons connues depuis un siècle. C'était un beau défi et j'espère qu'il te plaira.

Je t'embrasse très affectueusement.

Université de Paris 4-Sorbone Année scolaire 2118-2119

UFR de langue française

Licence de Sciences du langage, 3^{ème} année

Mémoire de réflexion critique et historique du français

Sujet : Décrivez l'évolution du français écrit depuis 18^{ème} siècle, à illustrer à chaque étape la norme lexicale et orthographique de la période.

J'aime ce vieux français du début du 21^{ème} siècle dans lequel j'écris ces lignes, presque identique à celui qu'Hugo connaissait lorsque, alors dans sa trentaine, avait été adoptée la dernière grande réforme de l'orthographe. Jeune, il avait utilisé le dictionnaire « de l'académie française » de 1798 ; à 33 ans il découvrait celui « de l'académie française ». Ce jour - j'ai un doute, disait-on encore « aujourd'hui » ? - à l'aube du 22^{ème} siècle, tout a changé et comment se plaindre que notre langue soit devenue plus accessible aux jeunes, aux étrangers et moins propice à la dyslexie ?

La langue orale est libre et flexible, choisie par chacun au gré de ses envies, sujette aux modes fugitives. Elle vole de bouche en oreille, fugace et créatrice. Certes, les médias audiovisuels exercent une force d'attraction vers une norme, mais les différences régionales, sociales et individuelles subsistent. L'oral est peu prescriptif. Aucun outil ne vient corriger une prononciation insolite ou un néologisme. Même si s'exprimer à la radio a plus d'influence sur la langue que parler à son voisin, le pouvoir de faire évoluer la langue est réparti et chaque individu en détient une petite parcelle. Chacun contribue à la langue orale, aussi bien dans le fond de son discours que dans sa forme, par la prononciation des mots, voire la création de nouveaux mots.

L'écrit est tout autre. Dans le fond, bien-sûr, nous choisissons librement les mots que nous écrivons et nous suivons les mêmes règles de grammaire qu'à l'oral, mais l'orthographe nous est imposée. Ne pas respecter la norme s'appelait alors une « faute » et l'auteur en était pénalisé. Déjà à l'époque des outils

informatiques « aidaient » à respecter la norme orthographique, qui en conséquence s'imposait encore plus fortement à tous.

En ce début du 21^{ème} siècle, de l'imprimerie aux ordinateurs, tout concourait à fixer le français écrit. Personne ne s'intéressait ou n'avait intérêt à le modifier : ni les correcteurs de journaux, ni les éditeurs de logiciel, ni les académiciens, ni les milieux les plus aisés. Les auteurs s'étaient, à l'opposé de Ronsard, Corneille ou Voltaire, dessaisis de la question. Les linguistes faisaient des propositions mais elles restaient inaudibles.

Alors pourquoi et comment notre langue écrite a-t-elle autant changé en un siècle après un arrêt sur image de près de 200 ans ?

2015 – 2025 : la montée des antagonismes

La décennie 2015 à 2025 a vu une opposition se constituer entre les tenants d'une évolution de l'orthographe et ceux qui défendent le statu quo. Le second camp était principalement composé de conservateurs aisés et bien intégrés, tandis que le premier est un ensemble disparate dont les objectifs divergent. On y comptait la plupart des linguistes, favorables aux mêmes simplifications que celles faites dans les autres langues latines, notamment le remplacement de 'ph' par 'f' et la suppression de 'h' dans 'th', 'ch' et 'rh', c'est-à-dire les réformes faites 200 ans plus tôt en espagnol lorsque la *real academia* s'était désolidarisée de l'académie française pour rapprocher la langue écrite de la représentation phonétique. Ils suggéraient aussi de supprimer des consonnes doublées non prononcées, là aussi dans le sillage de l'espagnol.

Mais le groupe émergent dans le camp des 'modernes' était constitué des associations de parents d'enfants dyslexiques. Les travaux des chercheurs en neurosciences sur la dyslexie avaient révélé des différences majeures dans le nombre des patients atteints de dyslexie selon les pays, ou plutôt selon les langues maternelles. Ils étaient deux fois plus nombreux en France qu'en Italie, et plus nombreux encore en Grande Bretagne, alors que ces trois pays avaient à peu près la même population. Ce n'était pas l'Italie qui faisait exception : les proportions de dyslexiques étaient alors, relativement à la France, faibles également en Espagne, en Grèce et en Finlande. Certes la qualification de dyslexique était l'objet de débat et le décompte des jeunes concernés dépendait aussi de la politique de prévention de chaque pays, mais globalement le schéma était déjà clair : plus l'écriture d'une langue est régulière (on dit aussi « transparente »), c'est-à-dire plus les règles qui lient l'écrit à l'oral sont simples et systématiques, moins nombreux sont les enfants atteints de dyslexie ou moins grave est leur handicap.

Ignorés et souvent brimés auparavant, on avait aidé les jeunes dyslexiques dès la fin du XX^{ème} siècle, par une pédagogie adaptée, puis un temps plus long pour les épreuves d'examens. Cette politique réduisait certes les conséquences sociales de ce handicap, mais ne permettait pas aux jeunes concernés de lire avec aisance, ce qui constituait le fond du problème.

Des expériences sur les capacités de lecture des jeunes non dyslexiques en début de primaire venaient confirmer ce diagnostic : alors qu'un jeune enfant grec,

espagnol ou finlandais, mais aussi roumain, portugais, italien ou allemand n'hésitaient sans hésitation ni erreur un mot nouveau, les Anglais et les Français du même âge éprouvaient des difficultés.

Certains médecins déconseillaient aux jeunes dyslexiques l'apprentissage de l'anglais comme première langue étrangère. Selon les régions de France (et d'ailleurs), ils recommandaient de commencer par l'allemand, l'espagnol ou l'italien.

La différence de ces associations avec les linguistes, c'est leur nombre et donc leur influence sur la société, y compris leur puissance électorale.

Un réseau s'était informellement tissé entre le corps médical et les linguistes, qui avait étayé au fil des recherches une logique imparable : on avait longtemps pointé les jeunes apprenants en échec, des cancrès, puis on a accusé les enseignants ou les méthodes, alors que finalement c'est la convention d'écriture elle-même qui constituait le principal handicap du jeune Français (et bien entendu ses contemporains Belges, Suisses et autres francophones) comparé à tous ses voisins européens sauf les Anglais. Plus les méthodes d'enseignement convergeaient entre pays européens, plus la régularité des normes graphiques prenait de l'importance dans les scores comparés des métriques d'apprentissage, comme PISA.

Le corpus théorique fut bientôt vulgarisé par les associations et relayé par les parents et grands-parents de dyslexiques.

Le contexte était prêt et un fait divers lui donna soudain toute sa visibilité : le jeune Matthieu, en échec en 5^{ème}, se jeta d'une fenêtre de son collège et fit la une des médias pendant quelques jours. Tout d'un coup, la souffrance des dyslexiques devenait évidente et surtout insupportable, rejoignant dans la perception collective les féminicides, d'autres violences de genres ainsi que les actes racistes ou antisémites. Puisque la norme graphique était un choix collectif, la société faisait, par son inaction, souffrir plus que nécessaire les dyslexiques.

La dynamique était lancée : faute de régularité, le français tel que nous le connaissons depuis Hugo handicapait et faisait souffrir des centaines de milliers d'apprenants en échec.

Que faire ?

Élèves, professeurs, méthodes, norme graphique : à qui la faute ?

Incriminer la norme graphique n'est pas conforme au simple bon sens : lorsqu'un jeune avait des difficultés en lecture ou ensuite en « dictée » (on dénommait ainsi la transcription à l'écrit mot à mot par les élèves d'un texte lu), il était le premier incriminé. Pourquoi d'autres élèves, de la même classe donc avec le même professeur, la même méthode et bien-sûr la même langue, réussissaient-ils, et pas lui ? La conclusion était simple et sans appel, même si le mot « cancre » n'était plus employé, l'élève avait besoin d'aide et on l'envoyait chez l'orthophoniste.

Ce raisonnement était un peu court, car l'échec, aussi bien en lecture qu'en écriture, était alors un phénomène de grande ampleur. Cette même observation dispulpe pour la plupart les enseignants.

Autour de l'année 2000, un débat avait été ouvert autour de la « méthode globale » qui aurait été selon certains utilisée de préférence à la « méthode syllabique » et qui serait la cause des échecs d'apprentissage.

Cette polémique retomba car tous les enseignants de Cours Préparatoire utilisaient une méthode syllabique, même si la langue française rendait, à cause de ses irrégularités, ce type de méthode moins efficace qu'elle ne l'était, par exemple, en espagnol. Les chercheurs en neurosciences constataient qu'il était préférable de commencer par enseigner le lien phonème – graphème de manière simple, même dans les langues irrégulières pour lesquelles ce schéma simpliste décrivait mal la réalité, y compris, malheureusement, parmi les mots les plus courants du lexique d'un enfant.

Passons le stade de la lecture pour nous intéresser à l'orthographe active, à travers la dictée et la composition. Rappelons ici en quoi consistait l'épreuve de dictée. Il s'agissait pour le professeur de lire un texte à haute voix, que les élèves transcrivaient par écrit de manière manuscrite. Le professeur répétait lentement et à plusieurs reprises le texte par segments de phrases pour suivre le rythme d'écriture des élèves. Les élèves étaient tenus de n'apporter aucune modification au texte lu. Cette épreuve a été très utilisée aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles en primaire et au collège, puis a été graduellement remise en cause et finalement abandonnée. La fin du 20^{ème} siècle a vu augmenter le nombre d'élèves qui avaient régulièrement, voire systématiquement, 0 sur 20 en dictée. À cette époque, et depuis le 19^{ème} siècle, la note d'une dictée était égale à 20 – le